



Nesles la Vallée
95690

CM en date du 17/04/2026
Note de synthèse – 5 pages

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2026 DÉLIBÉRATION N° 23/2026

NOTE DE SYNTHÈSE

OBJET : FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2026 DE LA COMMUNE.

SERVICE INSTRUCTEUR : FINANCES

ELU DE REFERENCE : M. CHAPLAIN-TARAVELLA

Objet du dossier

La présente note de synthèse a pour objet l'approbation du budget prévisionnel 2026 de la commune.

I) **FONCTIONNEMENT**

DEPENSES

CHARGES GENERALES / 011 – 549 557 €

Comptes 6042

⇒ Ces dépenses concernent principalement le marché de restauration.

Comptes 606

⇒ Ces dépenses correspondent aux fluides (eau, gaz...) et fournitures diverses (covid, bureautique, scolaires...)

Comptes 61

⇒ Ces dépenses correspondent aux entretiens divers (bâtiments, voirie, matériel...), maintenance, assurance et formation.

Comptes 622

⇒ Ces dépenses correspondent aux frais d'étude et divers honoraires.

Comptes 623

⇒ Ces dépenses correspondent aux achats liés aux fêtes et cérémonies, à l'achat de documentation...

Comptes 624 à 627

⇒ Ces dépenses correspondent à divers frais de fonctionnement tels que le téléphone et l'affranchissement.

Comptes 628

⇒ Ces dépenses correspondent aux cotisations, aux frais de nettoyage et au paiement de prestations de service diverses telles que les intérimaires pour la brocante.

Comptes 63

⇒ Taxes et impôts de la commune

CHARGES GESTION COURANTE / 65 – 254 867.57€

⇒ Ces dépenses concernent principalement :

- Indemnités et cotisations élus
- Sdis
- Syndicat intercommunalité

- Subvention Caisse des écoles
- Subvention CCAS
- Subventions aux associations
- Droit utilisation cloud

CHARGES FINANCIERES / 66 – 4 587.82€

- ⇒ Ces dépenses regroupent les intérêts des emprunts pris par la commune

AMORTISSEMENT / 68 – 1 781,07€

- ⇒ Amortissement de la subvention d'investissement versée au bailleur social Erigère. Deuxième année sur 30.

CHARGES DE PERSONNEL / 012 – 643 000€

PENALITE LOI SRU / 014 – 6 000€

- ⇒ Amende de l'État suite au manque de construction de logements sociaux. En 2026, déduction de la subvention versée à Erigère.

PROVISION CREANCES DOUTEUSES / 6817 – 1 700€

- ⇒ Dépenses obligatoires à inscrire chaque année au budget pour des éventuels impayés datant de plus de 2 ans.

VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT / 023 – 146 880.27€

- ⇒ Capacité d'autofinancement de la commune.

RECETTES

PRODUITS DES SERVICES / 70 – 124 132€

- ⇒ Ces recettes concernent :
- Concessions cimetière et autres
- Paiement périscolaires/bibliothèques
- L'indemnité de présence postale + agent pour la France services (CCSI)

IMPOTS ET TAXES / 73 – 1 174 794€

- ⇒ Ces recettes concernent :
- Taxes habitations et foncières
- Reversement de l'intercommunalité
- Taxes pylône, électricité et autre
- Fonds départemental DMTO

DOTATIONS-PARTICIPATIONS / 74 – 150 971€

- ⇒ Dotations et participations pour la commune dont DGF, compensation de l'état aux communes pour diverses pertes de recettes générales sur les dernières années et Dotation de Solidarité Rurale.

GESTION COURANTE / 75 – 154 644.73€

- ⇒ Ces recettes concernent principalement les loyers et charges perçus.

ATTENUATION DES CHARGES / 013 – 3 832€

- ⇒ Remboursement assurance du personnel.

BUDGET PREVISIONNEL 2026 DE LA SECTION FONCTIONNEMENT :

1 608 373.73€

II) INVESTISSEMENT**DEPENSES****OPERATION INDIVIDUALISEES ET NON INDIVIDUALISEES / 020/022 – 875 231.43€**

⇒ Les principaux postes de dépenses en 2026 concernent :

- Divers travaux de voirie
- Remplacement de l'éclairage public – 2^{ème} tranche
- Réfection divers toitures (église, salle paroissiale, lavoir)
- Achat d'un véhicule de police municipale
- Provision pour le projet de la forge culturelle
- Divers travaux d'entretien des logements et bâtiments communaux
- Travaux pour le stade de foot : club house et éclairage
- Modification simple du PLU
- Tranche 1 des travaux de la guigette

DEPENSES FINANCIERES / 16 – 100 462.26€

⇒ Ces dépenses regroupent le remboursement du capital des emprunts pris par la commune.

DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2024 / 001 – 76 165.96€**RECETTES****SUBVENTION SUR OPERATION / 13 – 195 779.46€**

⇒ Subventions 2026 selon les travaux effectués.

RECETTES FINANCIERES / 10 – 112 120€

⇒ Principalement la FCTVA et la taxe d'aménagement.

VENTE TERRAIN / 024 – 265 200€

⇒ Vente maison Partois et arrière-boucherie.

AMORTISSEMENT / 040 – 1 781,07€

⇒ Amortissement de la subvention d'investissement versée au bailleur social Erigere. Deuxième année sur 30.

VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2026 / 021 – 146 880.27€**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025 / 1068 – 330 098.85€****BUDGET PREVISIONNEL 2026 DE LA SECTION INVESTISSEMENT :**

1 051 859.65€

Décision

Eu égard aux éléments ci-dessus détaillés, il est donc proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget prévisionnel 2026.

Base Légale

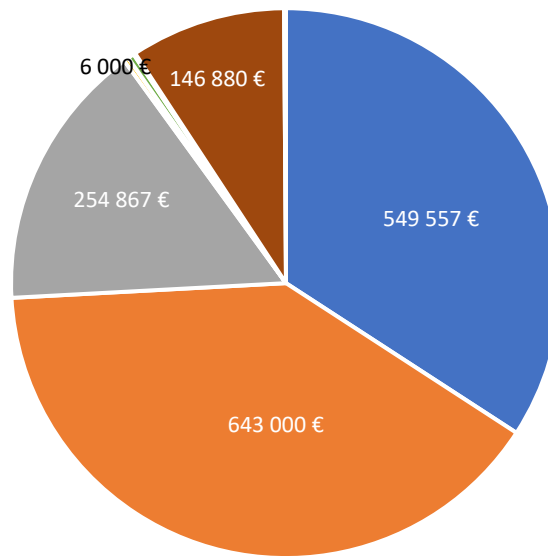
Code Général des Collectivités Territoriales,

Annexes

- Répartition du budget prévisionnel 2026 en fonctionnement.
- Répartition du budget prévisionnel 2026 en investissement.

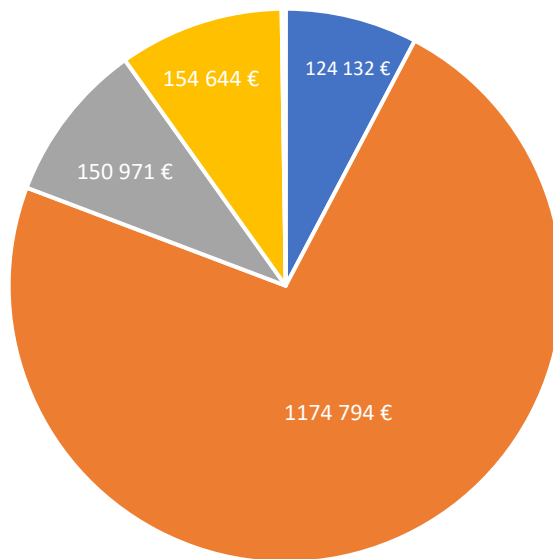
Budget 2026 - fonctionnement dépenses

- Ch. générales
- Ch. de personnel
- Ch. Gestion courante
- Ch. Financières
- Ch. Exceptionnelles
- SRU
- Créances douteuses
- Virement investissement
- CAF
- Amortissement

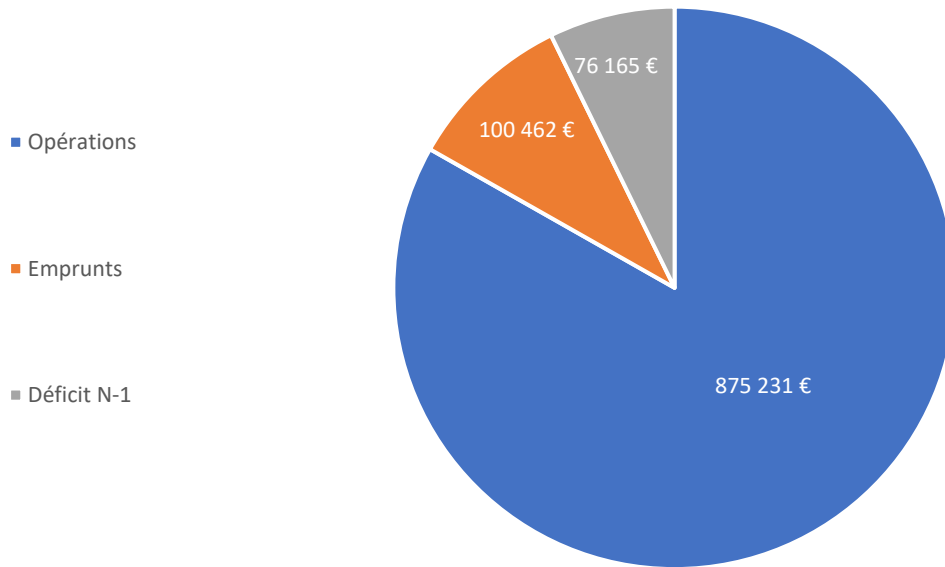


Budget 2026 - fonctionnement recettes

- Tarification
- impôts-taxes
- dotations
- gestion courante
- Att. des charges



Budget 2026 - investissement dépenses



Budget 2026 - investissement recettes

